



# Pour contrer l'analphabétisme au Québec

**L**a tenue de l'enquête de l'OCDE sur l'alphabétisation en 1994-1995 dans douze pays, dont le Canada, a permis de traduire que le Québec avait des besoins importants en termes de formation de base avec son million d'adultes âgés de 16 à 65 ans qui ont des capacités très réduites en lecture. Pourtant, on constate depuis 1989 une chute de la clientèle en alphabétisation dans les commissions scolaires. Comment expliquer ce phénomène ?

**En 1989-1990, on comptait 21 806 personnes inscrites à un programme en alphabétisation dans les commissions scolaires, contre 12 371 en 1997-1998.**

La Fédération des commissions scolaires du Québec a rencontré M. Alain Mercier, directeur à la Direction de la formation générale des adultes au ministère de l'Éducation, pour qu'il nous explique à quoi il attribue cette baisse marquée d'inscriptions en alphabétisation. Au départ, selon lui, il faut être prudent lorsqu'on consulte les données statistiques sur le taux d'analphabètes au Québec parce qu'on regroupe toutes sortes de catégories d'individus : des individus qui ne savent ni lire, ni écrire, des immigrants qui veulent apprendre la langue du pays et des jeunes qui proviennent des cheminements particuliers. Pour y voir plus clair, le ministère entreprendra, en 2002, une nouvelle enquête pour mieux identifier la clientèle ainsi que ses besoins.

**« Les commissions scolaires ont un grand potentiel de scolarisation mais elles doivent évaluer et remettre en question leur offre de service. »**

La baisse d'inscriptions dans les commissions scolaires est, quant à elle, attribuable à plusieurs facteurs d'ordres financier, organisationnel et opérationnel : « Les conditions socio-économiques et financières des individus, l'accessibilité à la formation, la difficulté de reconnaître les acquis extrascolaires et

les acquis scolaires antérieurs, les horaires de cours, les lieux et l'environnement où se donnent les activités de formation ». De plus, on assiste à une augmentation du rôle des organismes communautaires auprès de cette population. Finalement, l'introduction d'un régime pédagogique, en 1994, a grandement fragmenté l'offre de service en alpha. M. Mercier croit que les commissions scolaires, un des réseaux qui offrent de telles activités aux adultes, ont à consacrer des efforts pour mieux se faire connaître et se donner des moyens qui correspondent aux besoins des analphabètes – service de gardiennage, horaire mieux adapté, etc. Il estime qu'elles ont un grand potentiel de scolarisation, mais qu'elles doivent évaluer et remettre en question leur offre de service.

**« Aujourd'hui, la multiplicité des modes d'apprentissage et des lieux de formation permet à l'adulte d'emprunter la voie qui lui convient. »**

M<sup>me</sup> Aline Laforge, coordonnatrice en alphabétisation à la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle dans les commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP), rappelle que « Le principal problème en matière d'alphabétisation consiste à rejoindre la clientèle qui n'entreprend pas spontanément une démarche de formation et qu'à moins d'un projet collectif de tous les acteurs sociaux et économiques, le problème de l'analphabétisme au Québec ne pourra trouver de réponse satisfaisante ». D'autre part, elle souligne que plusieurs commissions scolaires ont élaboré de nouvelles offres de service intéressantes : elles se rendent sur les lieux mêmes où l'alphabétisation est requise. Par exemple, à la Commission scolaire de Sorel-Tracy une friperie a été convertie en mini-entreprise autogérée comme lieu d'apprentissage. À la Commission scolaire de Sherbrooke, dans le cadre de *Samedi d'apprendre l'ordi*, on vit l'informatique en famille.

## COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE ?

Une des priorités du gouvernement, dans le cadre de la réforme, est d'améliorer la situation de l'alphabétisation au Québec. Dans cette perspective, le ministère de l'Éducation compte procéder à la révision du matériel pédagogique existant et le remplacer, s'il y a lieu, à compter de 2004. Le nouveau matériel, explique M. Mercier, sera plus scolarisant : « Pour permettre à l'adulte de prendre conscience de ses acquis et, selon ses priorités, d'établir son projet personnel de formation en tenant compte de son rythme d'apprentissage et du temps dont il dispose ». Les nouvelles technologies seront privilégiées dans cette nouvelle formation. Le ministère compte, de plus, intensifier les interventions auprès des adultes, mettre en place un nouveau service de reconnaissance des acquis et s'associer à ses partenaires sociaux. Une importante campagne de promotion auprès des analphabètes, sur des thématiques de la vie, fait aussi partie du plan d'action du ministère.

Pour leur part, selon la porte-parole de la TRÉAQFP, les commissions scolaires travaillent présentement au renouvellement de l'offre de service : clarification de ce nouveau concept d'expression de la demande qui fait appel également à l'effort collectif, renouvellement du matériel et utilisation des nouvelles technologies.

Le problème de l'alphabétisation est un dossier de taille au Québec car l'objectif ultime recherché est de faire en sorte que l'adulte atteigne neuf années de scolarité pour lui permettre de rencontrer les exigences de la société actuelle, puis de poursuivre sa formation dans des voies diversifiées dans le parcours qui lui convient le mieux.